



PV 9.2019-2020 de la réunion du 15.04.2020 et de la réunion du 25.04.2020

Membres présents le 15.04.2020: MM Bellefroid, Dardinne, Germay, Grignet, Halin, Lejeune, Lerousseaux, Rigotti.

Membres excusés le 15.04.2020: Mme Gerardy, MM Bayard, Brouckmans.

Membres présents le 25.04.2020 : MM Bellefroid, Dardinne, Germay, Halin, Lejeune, Lerousseaux.

Membres excusés le 25.04.2020 : Mme Gerardy, MM. Bayard, Brouckmans, Rigotti

A conditions particulières, PV particulier. Un PV pour deux réunions.

En raison du Covid 19, cette première réunion se déroule en audioconférence. Je tiens, une fois encore, à remercier chacun des participants à cet exercice parfois compliqué, les conditions n'étant pas toujours parfaites.

Le seul objet de cette réunion est la préparation de l'AG prévue le 21-04-2020 via audioconférence. Cette AG particulière sera composée uniquement des Présidents des Groupes PARL (avec procuration des membres effectifs) ainsi que d'une délégation du CDA.

L'Ordre du Jour de cette AG, initialement prévue le 16-04-2020 et finalement fixée le 21-04-2020, nous est parvenu le 14-02-2020 et mérite modifications et aménagements. Cette AG « allégée » a pour but principal de répondre aux interrogations des clubs concernant la mise en place de la saison 2020-2021, tous les points non immédiatement nécessaires étant reportés à l'AG de juin.

Certains points demandent encore des aménagements ou des précisions supplémentaires et feront donc l'objet de nouveaux contacts via mail et audioconférence, en guise de débat qu'il ne sera pas possible de tenir le 21-04-2020.

Le PARL-LG convient de déposer un amendement au projet de modification de l'article PM 12 et de suggérer une révision du règlement du championnat R1 tel que présenté.

L'Ordre du Jour sera communiqué aux clubs via la Newsletter ou la lettre au secrétaire.

Après discussion, chaque membre présent ou en possession d'une procuration d'un collègue fait part de son vote sur chacun des points, vote qui sera porté par le Président du PARL-LG via procuration.

Si les échanges à venir entre les Présidents des Groupes PARL le nécessitent, les membres pourront de nouveau être consultés sur l'un ou l'autre point.

Voici les points de l'ordre du jour de cette première AG 2.covid.

- 1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 25 novembre 2020**
- 2. Admission, démission et radiation de clubs et de membres**
- 3. Mise à jour des Statuts de l'A.S.B.L. et du R.O.I.**

1. PM 12 pour la saison 2020-2021

3.2. PF 10 pour la saison 2020-2021

3.3. Fixation de la période de mutation 2020

3.4. Autres propositions de modifications statutaires

3.5. Neutralisation de la licence collective pour la saison 2020-2021

3.6. Mandat donné à la commission législative pour procéder au toilettage des textes.

4. Compétition 2020 - 2021

4.1. Projet de championnat de R 1 Messieurs

4.2. Réforme de la compétition régionale jeunes

4.3. Calendrier AWBB 2020 – 2021

4.4. Catégories d'âge 2020 – 2021

4.5. Règlement de la Coupe AWBB Messieurs 2020 – 2021

4.6. Règlement de la Coupe AWBB Dames 2020 – 2021

4.7. Règlement de la Coupe AWBB Jeunes 2020 – 2021

4.8 Règles de jeu U12 Coupe AWBB 2020 – 2021

4.9. Règlement de la Coupe AWBB Messieurs nationaux 2020 – 2021

5. Tableau d'éligibilité des membres du conseil d'administration

6. Habilitation au conseil d'administration de prendre toute mesure à simplifier la gestion de l'AWBB jusqu'au 30 juin 2020.

La seconde réunion, en date du 25-04-2020, se déroule en vidéoconférence et a pour seul objet la préparation de l'AG prévue ce 28-04-2020.

Les principes de discussion, de récolte des procurations et des votes sont identiques à ceux utilisés lors de la préparation de la première AG.

L'Ordre du Jour de cette seconde AG 2.covid est le suivant :

A. Championnat 2020-2021

1. Proposition de modification de l'article PC 54
2. Application des dispositions de l'article PC 62.2.
3. Projet de calendrier 2020-2021

B. Organisation des assemblées provinciales de la saison 2019-2020

4. Proposition de modification des articles PA 38 et PA 39.
5. Divers.

Afin de permettre au conseil d'administration de pouvoir donner une réponse satisfaisante aux questions posées, il est demandé aux membres effectifs de l'assemblée générale qui désirent soulever un point divers de bien vouloir le communiquer au secrétariat général pour le 27 avril 2020.

Le PARL-LG a décidé de profiter de cette opportunité (5. Divers) pour poser deux questions que voici :

« 1-Nombre de descendants R1 > R2 et modification du PC 54

La lecture de la grille des montants et descendants proposée laisse penser que le Conseil d'administration entend maintenir durablement le nombre d'équipes participant au championnat R1 à 18. Est-ce exact ?

- Sinon pourquoi ne pas avoir intégré dans cette grille la possibilité de redescendre à 16 ou à 15 équipes selon les scenari envisagés ?
- Si oui n'est-ce pas « niveler par le bas » le niveau de cette division ?

2-Règlement de championnat R1 en 2020-2021

La proposition de règlement qui avait accompagné l'ordre du jour de l'A.G. du 16/04 initialement programmée est-elle toujours d'actualité ?

- Si oui le Conseil d'administration ne craint-il pas une trop grande influence de l'average sur le classement final ?
- Ne conviendrait-il pas dès lors que la belle éventuelle destinée à désigner le champion (ou le 3^e classé) se joue sur terrain neutre ? »

Les résultats de ces deux AG seront publiés via PV dans une prochaine Newsletter sur le site de l'AWBB.

Prochaine réunion sur invitation en fonction des actualités.

Pour le PARL-LG

Michel Halin, Président.